

# SUGGESTIONS POUR UNE MEILLEURE INFORMATION AU SEIN DES FOYERS DE LA MARINE

(émises par les élèves du cours de BS ASFOY 1979).

## 1.- INFORMATION PROPRE A L'INDIVIDU

### 1.1.- Statut militaire

- Informer pleinement les élèves BAT et BS ASFOY de leur statut (le maître-principal fourrier ASSFC paraît tout désigné pour dispenser cette information).

- Compte tenu du petit nombre de marins de port affectés dans les unités, les bureaux militaires ont parfois tendance à oublier cette catégorie de personnel. Nous croyons nécessaire de (re)préciser les attributions des fourriers affectés dans les F.E.F. : notamment l'information sur la gestion militaire des ASFOY (collection et diffusion des textes relatifs au statut).

### 1.2.- Relations individus - DPMM

- Mise en place des fiches "S.V.P." qui existent déjà pour le personnel des équipages de la flotte.

- Publication au bulletin de liaison des réponses aux fiches "S.V.P." susceptibles d'intéresser la majorité du personnel.

## 2.- INFORMATION DPMM

- Maintien du bulletin de liaison, très apprécié.

- Création dans ce bulletin d'une rubrique ouverte à tous, qui n'engage que son auteur.

- Réalisation de séries d'information audio-visuelle et diffusion dans toutes les régions, grâce au matériel vidéo VHS qui sera mis en place prochainement.

- Visites régulières dans les régions (une à deux fois par an) de membres du bureau ASSFC :

le contact direct permet une véritable concertation. Dans un souci d'efficacité, les dates des visites seraient communiquées à tous en temps utile pour permettre le cas échéant la présentation d'un dossier.

- Publication d'un répertoire des adresses et numéros téléphoniques de tous les foyers et directions (Métropole et Outre-Mer).

- Parution régulière d'une liste du P.C.D.F. et des ASPOV avec leur affectation précise, diffusée dans chaque foyer.

### 3. INFORMATION REGIONALE

#### 3.1. Réunion des Directeurs

- Dans l'ordre du jour, préciser les questions importantes nécessitant la préparation d'un dossier.

- Création d'une réunion propre aux loisirs à laquelle serait convié le personnel directement concerné (adjoints animation, spécialistes de techniques diverses).

- Réalisation de séries d'information audio-visuelle et diffusion dans la région.

#### 3.2. Commissions

- Création de commissions spécifiques pour résoudre des problèmes précis, d'intérêt commun (exemple : achat d'un type de matériel, mise en place de matériel 35 mm ...).

### 4. INFORMATION INTER-REGIONS

- Réunions entre responsables d'activités communes (clubs nautiques, foyers ville, services RES, foyers d'école, foyers AERO), pour confronter les expériences dans un souci d'amélioration.

- Echanges d'informations audio-visuelles, de spectacles.

- Relations avec l'école des assistants de foyer par l'intermédiaire d'un centre de documentation ouvert à tous (ouvrages d'animation, bibliographies, techniques nouvelles).

### COMMENTAIRE DE PA/ASSFC

Les suggestions des élèves du cours de BS ASFOY 1979 pour une meilleure information au sein des Foyers de la Marine sont pertinentes et positives. Chacun se contente, le plus souvent, de déplorer passivement le manque d'information.

Ce ne sont pourtant pas les moyens qui manquent pour informer et s'informer mais plutôt l'absence d'imagination et de curiosité ou tout simplement de volonté et de méthode.

Les suggestions des élèves du BS ont le mérite de cerner avec précision et réalisme les occasions et les moyens qui sont à notre portée pour répondre à ce souci. Alors allons-y ...

#### **1.- STATUT MILITAIRE**

PM/ASS a fourni en été 1978 aux officiers-mariniers fourriers des F.E.F. la liste des textes de base du corps des marins des ports et de la spécialité d'ASFOY ; cette liste doit être mise à jour par ces gradés et peut être consultée par tous les marins des ports.

#### **2.- RELATIONS INDIVIDUS DPMM**

La procédure des fiches S.V.P. est une procédure réglementaire, se renseigner auprès des bureaux militaires.

#### **3.- INFORMATION DPMM**

Depuis la création du bulletin de liaison, PM/ASS n'a reçu que deux articles en provenance des ports.

La publication d'un répertoire d'adresses et numéros de téléphones de toutes les directions et de tous les foyers est en cours de réalisation ainsi que la liste du P.C.D.F. et des ASFOY.

(Ndr : Texte paru dans le bulletin de liaison Foyers n°5 de novembre 1979. Le Capitaine de Vaisseau LECLERC F.X. était alors chef du bureau PM/ASS. On peut imaginer la fierté des élèves BS de voir l'échelon central de la Marine réagir directement à leur travail !).

[Retour haut de page](#)